



INTER PRO35

Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

RÉSISTER REVENDIQUER RECONQUÉRIR

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

SEPT. 2021
N°230

Au sommaire

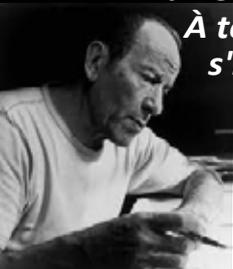


- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- L'UD EN ACTION (P3)
- NOTRE AG (P4-5)
- EN DIRECT DES SYNDICATS (P6)
- EN DIRECT DE L'UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC ET CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

LA CITATION DU MOIS

*"Impose ta chance,
serre ton bonheur et
va vers ton risque.
À te regarder ils
s'habitueront"*

René CHAR
1907-1988



À BOUT DE SOUFFLE ?

Chacun d'entre nous en a conscience, le système capitaliste nous amène droit dans le mur : impasse économique, sociale, environnementale et démocratique. Il serait illusoire, l'histoire est là pour nous le prouver, de penser que spontanément, le système et ceux qui en profitent, se remettent en cause. Au contraire, c'est la fuite en avant, le mensonge, la diversion et la répression à l'encontre de ceux qui dénoncent cette folie et résistent.

Il serait tout aussi illusoire de penser qu'en mettant quelques rustines sur la digue, on échappera au tsunami...

Les inégalités se creusent partout dans le monde, les multinationales se gavent et font la loi. La pauvreté et la précarité galopent. Les violences se multiplient.

Les sectaires et obscurantistes de tous poils se renforcent en Afghanistan comme ailleurs. La pandémie est pour tous ces fossoyeurs un moyen supplémentaire de s'enrichir et de soumettre. Le virus de la peur, de la haine, du rejet, de la division se diffuse.

Face à ce constat, la résignation serait un suicide.

Il nous faut au contraire, contre vents et marées, discuter, débattre et donner sens et confiance en l'action syndicale. Réinventer et imposer nos jours heureux comme ont pu faire nos anciens après la barbarie pétainiste et nazie.

Nous avons tracé collectivement cette route lors de notre AG et de notre meeting du 17 septembre. C'est à la fois très modeste au vu des obstacles gigantesques qui nous attendent et pourtant tellement important. Nous préparons la mobilisation interprofessionnelle, intergénérationnelle et intersyndicale du 5 octobre.

Une journée d'action de plus ? À nous de montrer par la grève et par la manifestation que nous ne sommes pas à bout de souffle. À nous « d'imposer notre chance » comme le disait le poète René Char.

**"VIVE LA SOCIALE, VIVE LA PENSÉE LIBRE !
VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !"**

Rennes, le 20 septembre 2021
Secrétaire Général
Fabrice LERESTIF

LES GRÈVES DE 1948

Les grèves de l'automne 1948 sont la suite de celles de novembre 1947, dans un contexte politique national et international du plus en plus tendu.

Histoire

En octobre 1947 Moscou recrée la IIIe Internationale sous le nom de Kominform. En février 1948, c'est le « coup de Prague ». La dernière démocratie à l'Est, la Tchécoslovaquie, tombe dans les mains des communistes. Staline impose le blocus de Berlin en juin qui perdurera jusqu'en mai 1949, la guerre civile grecque met le pays à feu et à sang et en juin 1948, Tito rompt avec Staline.

En France, le PC n'a pas digéré son exclusion du gouvernement en mai 1947 et met des bâtons dans les roues des gouvernements socialistes, radicaux, démocrates-chrétiens. La rupture syndicale est actée depuis décembre 1947 et la fondation de la CGT-FO date d'avril 1948.

Au sortir de la Deuxième guerre mondiale, sur fond d'une pauvreté qui en France touche douloureusement les classes populaires, la colère sociale s'exprime.

En 1947, plus de trois millions de travailleurs ont fait grève. Ils seront 6,5 l'année suivante. Le rationnement continue et l'inflation ronge les salaires qui sont bloqués. Les classes populaires ne voient pas d'amélioration depuis 1940, malgré les annonces de l'aide économique américaine dans le cadre du plan Marshall. La colère gronde, alimentée par le PC. En juillet 1948, les fonctionnaires débrayent, entraînant la chute du gouvernement Schuman, remplacé par le radical André Marie. Début septembre, la régie Renault, à nouveau, la Snecma, Air-France et Edf-Gdf entrent dans la danse, les salariés demandant des augmentations de salaires pour sortir de la pauvreté.

Échaudé par les événements de 1947, le gouvernement a nommé en novembre de la même année un homme à poigne à la tête du ministère de l'Intérieur, le socialiste Jules Moch (1893-1985). Ancien résistant, ayant rejoint à Londres les Forces Navales de la France Libre, il est, depuis son voyage en Russie en 1920, viscéralement anti-communiste. Le 4 décembre 1947, il supprime le droit de grève dans la police et dissout onze compagnies de CRS qui comptaient la présence d'anciens résistants communistes.

La révolte des mineurs

Fin septembre 1948, cheminots, métallos et mineurs cessent le travail. Ce sont les mineurs qui seront en pointe de ce mouvement. Les mineurs du Nord avaient organisé la première grande grève contre l'occupant nazi dès fin 1940. Nombre de mineurs ont été résistants chez les FTP (Francs-Tireurs et Partisans) et ont gardé chez eux leurs armes et munitions. Quant aux Houillères, elles ont été nationalisées en 1945, suivant les recommandations du programme du Conseil National de la Résistance.



Le 25 septembre, les métallos et mineurs de fer de Lorraine entrent en grève. Dès le 4 octobre Jules Moch fait occuper les puits par les gendarmes et les CRS, mais il a aussi pris soin de faire rapatrier d'Allemagne 60 000 militaires avec automitrailleuses et blindés ! Le 8 octobre un mineur est massacré à coup de crosse de fusil par des CRS à Merlebach. Le travail reprendra dès le 12, les grévistes ayant obtenu une augmentation de salaire de 26%.

Dans les autres mines de violents incidents ont lieu tel à Carmaux, le 19 octobre. Le lendemain, les mineurs bloquent un train de CRS à Albi. Le 22, les gueules noires de Montceau-les-Mines « font prisonniers » 130 gendarmes. Le 26 un mineur est tué par balle à Alès. Trois jours plus tôt Jules Moch avait autorisé officiellement les tirs !

C'est dans le Nord que le conflit sera le plus dur. La grève est proclamée le 28 septembre et tous les puits s'arrêtent le 4 octobre. Il faut dire que le décret Lacoste du 18 septembre a fait l'effet d'un chiffon rouge. Il baisse les salaires des mineurs, rend obligatoire la reprise du travail pour les mineurs atteints de silicose, supprime le monopole de la Coopérative Centrale du Personnel des Mines qui leur permettait d'améliorer l'ordinaire. Le 4 octobre, 84% des mineurs sont en grève, soit 340 000 gueules noires. La jeune CGT-FO va rallier la grève dans certains bassins.

Les affrontements sont violents. L'armée occupe les puits et les corons, les CRS détruisent les baraquements des mineurs nord-africains. Le 21 octobre les grévistes arrêtent le sous-préfet de Béthune. Le lendemain à Firminy, des anciens FTP tirent sur la police, blessant trois CRS, deux mineurs sont tués.

Moch qualifie les grèves « d'insurrectionnelles ». La CGT appellera à la reprise le 29 novembre. Le bilan de ces journées est catastrophique : pas ou peu d'augmentation de salaire, six morts, 3 000 licenciés dont 117 délégués syndicaux, 3 000 arrestations entraînant 1 342 peines de prison ferme.

En 2011, la Cour d'appel reconnaîtra illégaux les licenciements, décision annulée en cassation à la demande de Christine Lagarde. Finalement en 2014 les derniers survivants toucheront une indemnité.

Publié le 8 septembre 2021 par Christophe Chiclet, L'Info Militante



UN MEETING DE RUE PLACE DE LA RÉPUBLIQUE LE 17 SEPTEMBRE, QUI A VISIBLEMENT TOTALEMENT CORRESPONDU AUX ATTENTES ET A PERMIS UNE EXPRESSION PUBLIQUE CLARE DE NOS REVENDICATIONS SOCIALES ET DÉMOCRATIQUES AVEC UNE DIMENSION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (PRÉSENCE DE 2 REPRÉSENTANTS DU PEUPLE AFGHAN).



À VOIR SUR TV RENNES



[HTTPS://WWW.TVR.BZH/V/584EEB5-TVR-SOIR-17-09-2021](https://www.tvr.bzh/v/584EEB5-TVR-SOIR-17-09-2021)

**ON NE
LÂCHE
RIEN !**

**Faire bloc sur le terrain syndical contre
la régression sociale et démocratique.**

L'Assemblée Générale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine combat la régression sociale et démocratique qui sévit à l'encontre de la population salariée, de la jeunesse, des retraité(e)s et des privé(e)s d'emploi.

En utilisant la crise sanitaire, le gouvernement et le patronat multiplient des attaques considérables à l'encontre des conquêtes sociales et des libertés publiques.

L'Assemblée Générale constate et dénonce l'aggravation des inégalités, l'augmentation des profits des actionnaires et des profiteurs de la pandémie.

L'Assemblée Générale considère que la revendication syndicale reste l'arme essentielle pour protéger et sauvegarder la vie, la santé, la protection sociale et les droits collectifs des salarié(e)s. Pour défendre la république sociale et les droits sociaux face aux manoeuvres gouvernementales et patronales qui visent à diviser, à opposer, à fracturer la population et le monde du travail pour mieux le soumettre, Force Ouvrière porte l'ensemble de son cahier des revendications.

Sans ambiguïté, Force Ouvrière prend ses responsabilités et exige notamment :

- ▶ L'interdiction des licenciements, notamment pour les entreprises ayant bénéficié d'aides publiques notamment grâce aux plans d'urgence adoptés par le parlement ;
- ▶ L'augmentation générale des salaires et des retraites. Les 183 € obtenus par les personnels de santé doivent être un point d'appui pour revendiquer des augmentations de salaires pérennes
- ▶ La sauvegarde de toutes les conventions collectives ; le maintien des statuts généraux et particuliers des fonctionnaires élément essentiels de la république ;
- ▶ La défense de tous les services publics avec les moyens humains et financiers nécessaires pour exercer leurs missions ;
- ▶ L'arrêt des suppressions de lits d'hôpitaux partout sur le territoire de la république ;
- ▶ La fin de l'état d'urgence sanitaire ;
- ▶ L'abandon définitif du projet de réforme de retraite par points, de tout report de l'âge légal à la retraite, plus généralement de tout autre projet visant à diminuer les droits à retraite des salarié(e)s ;
- ▶ L'interdiction du fichier Edwige instituant le fichage de l'appartenance syndicale, philosophique, politique ou religieuse ;
- ▶ L'abrogation de la loi liberticide sécurité globale ;
- ▶ l'assurance-chômage et à l'indemnisation des demandeuses et demandeurs d'emploi ;
- ▶ L'abrogation du décret du 7 août 2021 instituant le pass sanitaire, attentatoire au contrat de travail et au secret médical. L'Assemblée Générale exige la réintégration des personnels suspendus dans le cadre de la loi instaurant le passe-sanitaire et l'obligation vaccinale ;

▶ La déconjugalisation pour le calcul de l'attribution de l'Allocation Adulte Handicapé ;

▶ L'abrogation de la loi du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique qui touche 1 salarié sur 5.

En maintenant et en aggravant l'état d'urgence sanitaire le gouvernement avec l'appui du MEDEF accentue la répression antisyndicale dans les entreprises, dans l'Éducation nationale et à Pôle Emploi dans le département. Dans ce contexte, l'Assemblée Générale apporte tout son soutien à Luc PERROT et Édouard DESCOTTES.

En toute indépendance et liberté, l'Assemblée Générale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine poursuit sa défense permanente des salarié(e)s, retraité(e)s, privé(e)s d'emploi en construisant l'unité d'action et en restant toujours sur le seul terrain social et sur la base de la souveraineté du syndicalisme.

Force Ouvrière défend toujours les salariés, sans conditions de nationalité et sans discriminations.

L'égalité, la liberté, la laïcité, l'internationalisme sont les valeurs permanentes du mouvement ouvrier.

À cet égard l'Assemblée Générale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine rappelle :

- ▶ Son attachement à la liberté d'expression,
- ▶ Sa défense du droit d'asile,
- ▶ Son combat pour l'accueil des réfugié(e)s fuyant la terreur et l'obscurantisme comme actuellement en Afghanistan, fuyant la guerre, la faim ou les massacres partout dans le monde.
- ▶ Son soutien aux militants combattant cette terreur et cet obscurantisme s'opposant aux fauteurs de guerre, aux massacreurs et aux affameurs partout dans le monde.

Force Ouvrière mène la lutte syndicale contre les idéologies du rejet de l'autre, contre la montée des périls et des nationalismes. L'indépendance syndicale face à l'État, aux religions, au patronat et aux partis politiques est une condition absolument nécessaire à l'émancipation ouvrière.

L'Assemblée Générale des syndicats Force Ouvrière, forte de la pensée libre, considère que le meeting de rue Place de la République à 13 heures ce vendredi 17 septembre 2021 pour affirmer en toute clarté les revendications est un point d'appui important.

L'AG des syndicats FO 35 appelle l'ensemble des salarié(e)s à rejoindre notre syndicalisme libre et indépendant, à construire dans l'unité public-privé la Grève Interprofessionnelle Intersyndicale du 5 Octobre 2021 et à rejoindre en masse les manifestations syndicales.

**À Rennes,
le 5 Octobre 2021 à 11H
Esplanade Charles De Gaulle**

115 camarades réunis sous la présidence de Joël Josselin de 9H30 à 12H30 en AG (74 en 2020) représentant 37 syndicats (20 du privé, 17 du public), 4 Unions locales (Rennes, St-Malo, Redon, Fougères), l'Union Des Retraités et l'AFOC. 3 camarades présents de l'UD 22 dont le SG.

Un moment d'émotion avec l'hommage aux camarades disparus dont notre ami Didier Pirot.

Beaucoup de sérieux, de rigueur dans les 14 interventions et une unité remarquable de l'organisation, tous secteurs confondus, qui s'est notamment concrétisée par une résolution claire et combative adoptée à l'unanimité après l'intégration de quelques amendements qui ont encore enrichi le texte (voir page 4).

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'après-midi une réunion intéressante et utile de la Commission handicap et emploi avec Anne Balthazar avec plus de 30 camarades présents.



Le 10 septembre 2021, les personnels de la DSDEN 35 et du Rectorat étaient appelés à un débrayage de 13H à 14H, pour apporter leur soutien à notre camarade qui a tenté de mettre fin à ses jours.

Depuis plusieurs mois, les personnels subissent une réorganisation continue des services, des départs non remplacés, une surcharge de travail, une baisse importante des effectifs, et le manque de reconnaissance, de requalification, ont généré une grande souffrance au travail. Le management à la France Telecom, que nous Force Ouvrière n'avons cessé de dénoncer s'installe progressivement dans les services.

Une commission d'enquête est mise en place ce jour à la suite de la tenue d'un CHSCTA extraordinaire, pour apporter toute la lumière sur cet événement. Force Ouvrière pèsera de tout son poids pour que les agents qui le souhaitent, puissent s'exprimer en toute liberté et sans crainte.

Nous apportons tout notre soutien à notre camarade.

On ne lâchera rien.

Extrait de l'intervention de Mostafa BOULIL, représentant FNEC-FP au CHSCTA



Travailleurs des plateformes ne restez pas seuls !

FO au plan national a décidé de s'implanter pour mieux défendre les travailleurs des plateformes de livraison type UberEATS ou Deliveroo.

Une précarité maximale règne dans ce milieu de "travailleurs indépendants".

Il est grand temps, comme pour tous les travailleurs qu'ils ne restent pas isolés.

L'UD 35 a décidé de se lancer dans cette bataille en n'ignorant rien des difficultés extrêmes pour s'implanter.

Si vous connaissez quelqu'un qui travaille dans ce secteur parlez lui de FO et s'il le veut bien communiquez nous ses coordonnées (tél portable par exemple).



UN VRAI TRAVAIL, UN VRAI SALAIRE, UN VRAI STATUT.

AFOC35

URGENT

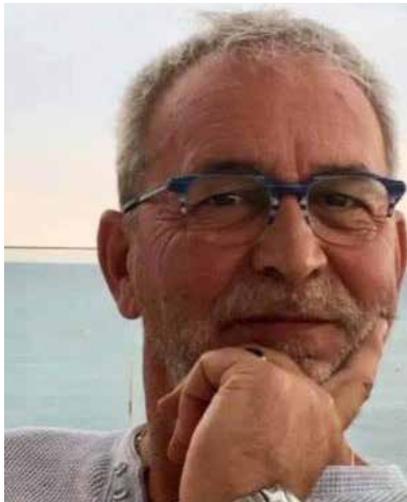
L'Association Force Ouvrière Consommateurs cherche des bénévoles pour continuer à

- ▶ tenir des permanences d'information et de conseil auprès des consommateurs et des locataires à la Maison de la Consommation et de l'Environnement.
- ▶ représenter l'AFOC 35 auprès des bailleurs et dans les différentes instances où nous sommes présents.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences juridiques, des formations seront proposées.

Syndiqué-e FO, tu es aussi adhérent-e de l'AFOC 35. Si tu disposes d'un peu de temps pour t'investir, et/ou que tu es locataire chez un bailleur social, contacte nous pour proposer ton aide, par mail, par courrier ou au cours d'une de nos permanences.

02 99 65 36 66



Didier nous a quittés

Notre camarade et ami Didier Pirot nous a quittés le 9 septembre, victime d'une maladie foudroyante.

Il avait 61 ans. En juillet encore, nous discussions du syndicat dans les locaux de l'Union Départementale.

Notre peine est grande face à cette disparition d'un militant dévoué et d'un camarade attachant. Il restera dans nos coeurs.

À Marie-Claire, son épouse, à sa famille, à ses proches nous apportons notre amitié et notre fraternel soutien.

**EN DIRECT
DE L'UD**

LU DANS LA PRESSE

« BEAUCOUP DE SALARIÉS S'INQUIÈTENT DE LA RENTRÉE »

Pas question pour FO 35 de participer aux manifestations contre le passe sanitaire et la vaccination.

Par contre, l'union départementale est très sollicitée par des salariés se posant beaucoup de questions sur la rentrée et la vaccination obligatoire.

« Je ne suis ni médecin ni directeur de conscience. À titre personnel je suis vacciné mais ce n'est pas à moi de dire s'il faut se faire vacciner ou pas, assure Fabrice Lerestif, secrétaire départemental de FO 35. Par contre, nous nous opposons au passe sanitaire qui est discriminatoire et, est aussi, un facteur de division et de fracturation. »

Mais, pas question pour le patron départemental de participer aux manifestations du samedi. « Je ne veux pas côtoyer des conspirationnistes ni la fachosphère antisémitique. Nous avons sans doute des adhérents de FO qui se trouvent dans cette manifestation mais c'est à titre personnel et nous n'appelons pas à manifester. Ni au niveau local ni au niveau national. » Il dit aussi regretter « le triomphe du mensonge ». Au passage, Fabrice Lerestif s'interroge si « la vaccination obligatoire n'aurait pas été moins hypocrite que le passe sanitaire. »



Fabrice Lerestif, secrétaire départemental de FO 35. | OUEST-FRANCE

Question explosive

Sur le plan local, il constate aussi toutes les interrogations que provoque le passe. « Nous recevons beaucoup d'appels de salariés qui s'inquiètent de ce qui va se passer pour eux à la rentrée. Quels seront leurs droits et quels seront leurs recours s'ils ne sont pas vaccinés. Beaucoup de secteurs sont concernés. » Et aussi de constater, même au sein des unités syndicales, que la question du passe reste un sujet explosif. « **Ce qui me fait peur c'est que l'on se prépare à une guerre sociale alors que nous appelons à la paix des jours heureux.** » Fidèle à son engagement syndical, il milite pour une société plus juste et plus équitable. « **Pourquoi les 300 milliards des 500 plus grosses fortunes ne servent pas à la santé, à l'éducation...** »

Pour lui, les vrais combats restent sur les vrais enjeux de société. Les retraites, l'assurance chômage, la loi de sécurité globale, « **qui est passée comme une lettre à la poste** » Ou encore contre la « **datacratie qui la gouvernance par les données numériques** ». Et de citer le généticien Albert Jacquard : « **On peut apprendre à dire je t'aime à un ordinateur mais on ne peut pas lui apprendre à aimer.** »

Ouest-France Samuel NOHRA. Publié le 25/08/2021 à 09h40

UDR-FO 35

"L'État d'urgence sanitaire" ne doit pas servir de prétexte à la remise en cause de nos droits. (comité exécutif de l'UCR-FO des 18 et 19 mai 2021).

**Rassemblement des Retraités le 1^{er} octobre 2021
à Rennes 10h30 Place de la République**

L'UD
VOUS

Mobilisation unitaire interprofessionnelle MARDI 5 OCTOBRE

Rennes, 11h Esplanade Charles De Gaulle

Fougères, 17h30 place Arisitide Briand

Saint Malo, 11h Médiathèque

Autres localités : à fixer par les Unions Locales

Toutes et tous en grève

Clin d'œil du PATOCHE



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

Nos stages

STAGES CFMS 2021

Le Centre de Formation des Militants Syndicalistes de la confédération a annulé pour des raisons sanitaires tous les stages du mois d'avril.

Dans le département cela a impacté le stage "Communication orale" et "Découverte".

Malgré nos demandes insistantes, le CFMS n'est pas en mesure de nous les reporter en fin d'année. Les camarades devront donc attendre 2022.

Nous en sommes désolés car la formation syndicale est une de nos priorités.

Par contre le stage "Découverte" (complet) du mois de septembre est maintenu.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

NOS Unions Locales

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN
07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49

ulfofougères@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.80

06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

ASSURE SES PERMANENCES UNIQUEMENT SUR RDV

CONTACTEZ-NOUS : TÉL. : 02 99 65 36 66

POUR PLUS D'INFOS :



**Pensez à vos timbres :
commande, paiements
et suivi sur eFO.**

TIMBRES 2021 : 4,95 €
tresorerie.udfo35@orange.fr